



LE CONSEIL D'ELEVES : c'est une « instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques » (cf. Eduscol fiches ressources EMC).

Sa préoccupation majeure : **œuvrer positivement pour le vivre-ensemble** (point commun aux quatre domaines de l'EMC ; objet d'apprentissage transversal à toutes les disciplines).

Le conseil d'élèves ne saurait se réduire ni se confondre avec le débat et ses 30 minutes hebdomadaires. Car si le débat fait réfléchir ; le conseil d'élèves, lui, propose en outre :

- D'apporter des solutions et des réajustements collégialement élaborés,
- D'élaborer des actions ponctuelles et/ou des projets plus conséquents (ex : classe transplantée, rencontres sportives USEP, labellisation E3D ...)

SITUATION CONCRETE : en récréation, les garçons occupent tout l'espace de la cour pour jouer au foot. L'enseignant provoque un échange sur le respect d'autrui, le vivre-ensemble, et déclenche un débat à visée philosophique (DVP), par exemple. Ce faisant, l'enseignant aide les élèves à problématiser et à discuter de façon plus abstraite sur les valeurs engagées par tel ou tel comportement (acculturation).

Ces échanges permettront aux élèves de fixer l'ordre du jour du conseil d'élèves, d'élaborer ensemble, en classe, des solutions pratiques de régulation : constitution mixte d'équipes, sectorisation des espaces de jeux libres etc...

LE CONSEIL D'ELEVES, QUELLE PLUS-VALUE ?

Outil extraordinaire qui contribue à construire un **bon climat scolaire et former le futur citoyen**.

Les élèves apprennent à :

- Se responsabiliser
- Prendre des initiatives en proposant eux-mêmes des solutions
- Développer leur sens critique, leur écoute
- Favoriser un sentiment d'appartenance à une communauté

Micro-couloir : quand les élèves eux-mêmes parlent du conseil d'élèves > cliquez sur la [video](#)

LE CONSEIL D'ELEVES, C'EST POUR QUI ?

Pour toutes les classes. Peuvent aussi se mettre en place des conseils d'élèves par cycle, et/ou par école* en constituant une assemblée d'élèves délégués qui permettent une gestion partagée de la réalité de l'école (règlement de cour, mise en œuvre de projet commun, difficultés rencontrées). Le conseil d'élèves peut inviter, ponctuellement, toute personne susceptible d'apporter son aide sur un sujet précis : élus, parents délégués, personnels du périscolaire, ...

*brève n°12 à paraître

LE CONSEIL D'ELEVES, C'EST QUOI ?

Un espace de dialogue cadré et d'expression libre, de propositions et de décisions en rapport avec la vie de la classe, dans le respect de soi et des autres.

LE CONSEIL D'ELEVES, COMMENT ?

En fonction des besoins et des propositions :

- Fixer un ordre du jour
- Prévoir un temps suffisant
- Organiser l'espace (en cercle ou en U)
- Répartir des rôles pour mener et réguler les prises de parole, gérer les prises de note et le temps
- Discuter, proposer, argumenter, voter, décider et garder une trace pour la mise en œuvre des actions envisagées
- Appliquer les décisions prises pour rester crédible et cohérent
- Evaluer et réajuster

LES ECUEILS A EVITER :

Faire attention à prendre en compte tous les points de vue, aux effets de leadership, aux « blablas ».

[Ressources pédagogiques](#)